

SOULLANS

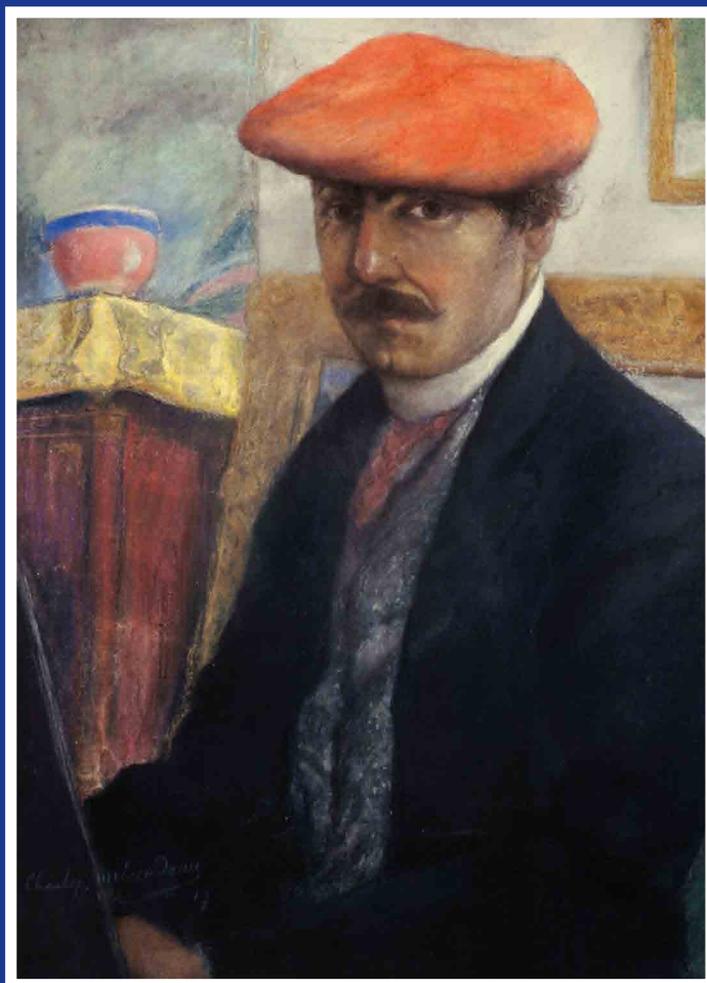
infos...

BULLETIN MUNICIPAL N°60 - JUILLET 2019

Charles MILCENDEAU



Le centenaire
1919 - 2019



Chers amis soullandais,

Le début d'année est traditionnellement le moment consacré au débat d'orientation budgétaire et au solde du compte de l'année précédente avec le compte administratif.

L'analyse des résultats permet de définir avec précision le bilan de l'année écoulée et d'apprécier les possibilités financières de notre collectivité. Parallèlement, le conseil municipal doit élaborer le budget primitif qui prend en compte toutes les prévisions de fonctionnement et d'investissement pour l'année à venir.

C'est la conclusion du travail effectué, en amont, par les diverses commissions et les différents services municipaux. Les chiffres que vous allez découvrir traduisent la bonne santé de nos finances.

Ces possibilités financières nous permettent de poursuivre notre développement et d'en assurer l'évolution par des investissements structurants à la dimension de notre collectivité. Nous maîtrisons l'endettement avec des recettes de fonctionnement qui s'accroissent régulièrement et nous maintenons une pression fiscale modérée et inférieure aux moyennes départementales et nationales de communes de même strate.

L'aménagement de la place Jean Yole vient de s'achever. Un nouveau visage lui est donné, améliorant notablement les conditions d'accueil. Je dois en profiter pour remercier la plupart des propriétaires et commerçants de la périphérie de cette place qui ont compris l'importance et les enjeux que représente cette rénovation. Je voudrais également les remercier pour leur compréhension et leur patience, car des travaux ne se réalisent pas sans nuisances ni incidences sur leurs activités. Encore une fois merci, nous l'avons réussi ensemble. À l'avenir, notre réflexion portera également sur d'autres rues à réaménager, mais chaque chose en son temps.

Un autre dossier, qui nous tient particulièrement à cœur, va se concrétiser dans les mois à venir : celui de l'accueil de loisirs à destination de notre jeunesse. En effet, la construction a débuté il y a quelques semaines et se terminera au printemps prochain. Cet équipement structurant permettra aux familles, aux enfants, à nos petits enfants de s'épanouir dans un lieu adapté et permettra ainsi de favoriser les différentes activités nécessaires à notre jeunesse.

Il y a 100 ans, Charles Milcendeau s'éteignait à l'âge de 47 ans. Le 1^{er} avril dernier, jour d'anniversaire, la Commune et la Communauté de Communes ont honoré celui qui fut le peintre reconnu par son impressionnant héritage artistique. L'année 2019 sera marquée par l'exposition, au Musée Milcendeau, d'œuvres inédites, jusqu'au 30 septembre. A cette occasion, je souhaite remercier tous les propriétaires privés qui ont bien voulu prêter leurs œuvres.

Cet été, plusieurs événements vont ponctuer ce centenaire. Vous êtes, bien entendu, tous invités à découvrir ou à redécouvrir l'œuvre de ce peintre qui a su marquer ce territoire maraîchin.

Notre commune est un espace convoité qui séduit à la fois les vacanciers, mais aussi les nouveaux habitants, venus profiter de notre cadre de vie. Cette qualité de vie, nous avons envie de la préserver. En effet, nous avons prouvé que vous êtes de véritables exemples en matière de tri. Nous savons que c'est avec vous que nous ferons ensemble ce que sera demain.

C'est dans cette logique que j'ai engagé avec la Communauté de Communes une réflexion avec pour objectif que tous les Soullandais puissent accéder à une déchèterie plus proche. De nos jours, il est inconcevable de faire plus de 40 km (aller-retour) pour déposer nos encombrants. J'espère y aboutir avant la fin 2019 et ne manquerai pas de vous en informer.

Nous contribuons ensemble à rendre notre ville de Soullans toujours plus attractive, avec le souci d'offrir un cadre de vie agréable. Quelle que soit votre activité en cette période estivale, je vous souhaite un très bel été.



JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans



Sommaire

ÉDITORIAL	2
SOMMAIRE	3
LA VIE MUNICIPALE	4
- L'activité municipale	
- Les délibérations du conseil municipal	
- Le budget	
UNE JOURNÉE AVEC LES AGENTS DES SERVICES MUNICIPAUX	22
LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE	26
LE C.C.A.S.	28
L'ADMR	29
LA VIE ASSOCIATIVE	30
- Échange entre jeunes Soullandais et jeunes Ledesminois	
COMMUNICATION	31
- Le panneau électronique	
NOS JEUNES ONT DU TALENT	31
BRÈVES	32
À NOTER	34
RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS	36
ÉTAT CIVIL	38
ADRESSES UTILES	39



Photos :

1^{re} de couverture :

- > tableau de Charles MILCENDEAU et visuels de projets réalisés ou à venir (vignettes)
 - place Jean Yole
 - panneau électronique
 - 20 ans du CME

photo ci-contre :

- > Jardin – 1^{er} prix du concours « Le paysage de votre commune »

dernière de couverture :

- > Jardin – 2^e prix du concours « Le paysage de votre commune »

→ VOIRIE – ASSAINISSEMENT



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE JEAN YOLE

Différents intervenants ont permis la réalisation de ces travaux :

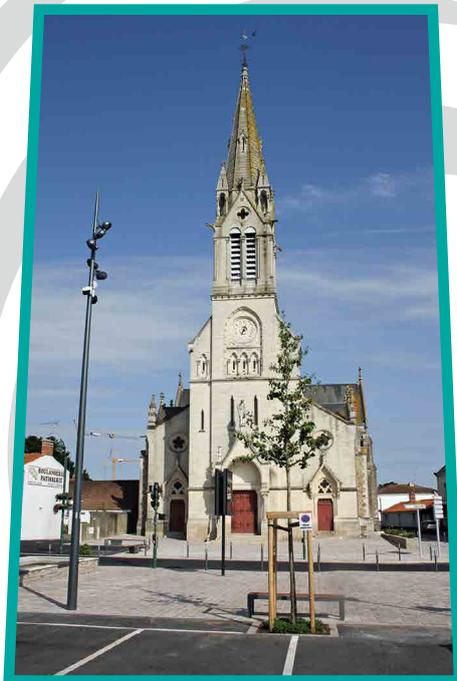
- > Maîtrise d'œuvre : Communauté de Communes – M. Philippe GUILBAUD
- > Maîtrise d'œuvre pour la voirie départementale : ARD CHALLANS
- > Investigations complémentaires : DETEC RESEAUX
- > Bureau de coordination : MSB
- > Les concessionnaires : VENDÉE EAU, SAUR, EAR, SAUR EU, ERDF ; SYDEV, SPIE, France TÉLÉCOM, VENDÉE NUMÉRIQUE,

en lien avec les entreprises suivantes :

- > Voirie et pose de pavés : Sté BODIN, GTP
- > Fontainerie et maçonnerie : Sté DLE Ouest
- > Signalisation et mobilier urbain : Sté ESVIA

Les plantations des grands arbres, Ginkgos et Liquidambars, ont été réalisées par l'entreprise BLANDINEAU en collaboration avec les agents des services techniques. Ces derniers ont géré les autres plantations (arbustes dans les tons jaune, orange et blanc) et les espaces verts avec des plantes vivaces dans les mêmes tons ainsi que quelques fleurs annuelles.







TRAVAUX DE VOIRIE FINANCÉS PAR LA COMMUNE

Un programme de curage des fossés sur 6 km a été réalisé par l'entreprise BODIN :

- > route du Soullandeau
- > chemin du Parchy et de la Gîte
- > chemin des Ores
- > chemin des Guignardières
- > allée de la Vérie et route de Pierre Levée.



→ Ronds points de Bel Air et de Heurtevent

Ce projet de rajeunissement des ronds points, avec un choix de plantes spécifiques, a été préparé par Nicolas AYREULT, responsable des services techniques. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CAJEV.



TRAVAUX DE VOIRIE FINANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

→ Avenue de la Rochejacquelein

Des travaux importants ont été réalisés par les entreprises BODIN-CHARRIER et CTCV avenue de la Rochejacquelein et sur une partie de la rue St-Christophe allant du carrefour de la route Nantes au carrefour de l'avenue de la Rochejacquelein :

- > Effacement des réseaux EDF et France TÉLÉCOM
- > Remise en état des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées
- > Remise à neuf des bordures trottoirs et création de places de stationnement
- > Finition des trottoirs en bicouche et de la voirie en enrobé.



Divers points à temps ont été réalisés par les entreprises BODIN et CHARRIER :

- > chemins de la Sauvagette, de la Bonnette, des Rochelles, du Clouzis, de la Mongie, du Bas Marais, du Grand Village, de la Rivière, des Ores, du Cailleteau, des Rouches, de Heurtevent, des Besses, de la Planche au Pas, de Bréchar, du Retail
- > route de Pierre Levée, des Borgnières

→ URBANISME

En 2018, de nombreuses demandes de permis de construire et de certificats d'urbanisme ont été recensées.

Depuis le début de l'année 2019, nous enregistrons une hausse très importante de dossiers. À ce jour (donc pour le 1^{er} semestre de l'année), 40 permis de construire ont déjà été déposés pour du logement alors que pour l'année entière 2018, il y en a eu 48.

Nous enregistrons également une forte demande de renseignements pour des documents liés à l'urbanisme.

LOTISSEMENT « LES OLIVETTES »

Après la réception des travaux du lotissement qui a été réalisée le 13 novembre dernier, il ne reste plus de parcelle à vendre sur le lotissement. Toutes les parcelles ont été acquises essentiellement par des jeunes personnes. Une fiche de renseignements a été demandée à chaque futur acquéreur de parcelle. Après vérification, les candidats ont été reçus en Mairie sur 4 dates pour la signature des promesses d'achats.

Depuis, de nombreux permis de construire ont été déposés en Mairie et déjà plusieurs maisons sont en élévation.

À ce jour, 30 permis de construire ont été accordés et 7 sont en attente.

Les constructions devraient se poursuivre encore sur une année.





→ BÂTIMENTS

ACCUEILS DE LOISIRS

Les travaux du nouvel accueil de loisirs sont maintenant bien lancés et devraient voir leur aboutissement en mars 2020. Le projet, de plain-pied, accueillera les activités périscolaires (matin, soir et mercredi) et extrascolaires (vacances scolaires).

Les entreprises retenues suite à l'appel d'offres publiques sont :

Corps d'état	Entreprise	Localité
Architecte	FONTENEAU Frédéric	Les Herbiers
Déconstruction	CROCHET TP	La Garnache
Gros œuvre	TRAINEAU	Aizenay
Charpente bois bardage	L.C.A	La Boissière-de-Montaigu
Couverture tuiles	NOURRY Couverture	Pont-Saint-Martin
Étanchéité	Ouest Étanche	La Chaize-le-Vicomte
Menuiserie extérieure	Serrurerie Luçonnaise	Luçon
Métallerie serrurerie	GAILLARD	Les Essarts
Menuiserie intérieure bois	REMAUD menuiserie	Saint-Gilles
Cloisons sèches plafonds	FRADIN	Challans
Revêtements de sols faïences	GAUVRIT Jean-Luc	Challans
Peinture nettoyage	GOYAU	Aizenay
Plomberie sanitaire chauffage ventilation	SARL BETHUYS Frères	Froidfond
Électricité courants faibles	SAS SÉJOURNÉ	Challans
Terrassement VRD aménagement extérieur	ETAP SARL MURAIL	Bois-de-Cené



Historique de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs à Soullans :

Jusqu'en 2003, les activités de centre de loisirs sont gérées sous forme associative sur la commune. Les garderies périscolaires sont assurées par les associations des écoles (L'amicale des écoles publiques et l'OGEC).

En 2003, les élus mettent en place un contrat enfance jeunesse, partenariat entre les associations, la CAF et la municipalité. Les locaux désaffectés de l'ex-logement de fonction des écoles publiques deviennent le centre de loisirs.

En 2004 un espace jeunesse est créé sous forme associative (il existait avant cela une structure qui fonctionnait l'été sous l'égide de l'association « Familles rurales ») et intègre le contrat enfance jeunesse. Il se trouvait dans la maison aujourd'hui détruite, lieu de la construction du futur accueil de loisirs.

En 2007, les associations du centre de loisirs et de l'espace jeunes fusionnent.

En 2017, la gestion des accueils de loisirs est municipalisée.

ESPACE MULTI-ACTIVITÉS (ex office de tourisme)

Les travaux étant terminés, les différentes associations (la SAT, le comité de jumelage SOULLANS-LEDESMA et les Peintres du Marais) reprennent possession d'un lieu lumineux, fonctionnel et plus accueillant.

Le Bureau d'Information Tourisme de compétence intercommunale, est ouvert en juillet et en août pour conseiller les touristes venus visiter notre beau pays. Diverses expositions artisanales s'y dérouleront durant tout l'été.



PRESBYTÈRE – ANCIEN LOGEMENT DE L'EHPAD

L'ex-logement de fonction de l'EHPAD (aujourd'hui propriété communale) va être réhabilité. L'objectif est d'y accueillir le presbytère qui est actuellement dans un bâtiment vétuste, énergivore et difficile à rénover.

Les travaux de rénovation permettront de rendre ce bâtiment accessible au public et conforme aux normes actuelles.

La maîtrise d'œuvre (diagnostic, programme) a été confiée, après consultation, au cabinet OC4.

→ MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À SOULLANS

Le Mois du Développement durable avait pour thème cette année :

« L'énergie : utiliser, économiser »

Quatre animations ont ponctué ce mois :

→ **Une exposition** à la Bibliothèque sur le thème « Chaque fois ça compte ! ». Grâce à une douzaine de panneaux, il était possible de découvrir différents gestes du quotidien, permettant à la fois de respecter l'environnement et de faire baisser ses consommations d'eau et d'énergie. P. 3 du livret Gestes simples (*)

→ **Une conférence** au Foyer Rural, animée par M. Batiot, vice-président de l'association Élise (spécialisée dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables). Pendant une heure et demie, M. Batiot a expliqué le concept de transition énergétique. En prenant appui sur des résultats de recherches scientifiques, il a retracé l'évolution de nos consommations d'énergie depuis les siècles passés. Dans un deuxième temps, il a évoqué les pistes qui s'offraient à nous afin de gérer au mieux les ressources de notre planète.

→ **Une conférence** au Foyer Rural animée par deux intervenants de l'Espace Info Energie de La Roche-sur-Yon. Au cours de cette réunion, grâce à des photos thermographiques, les participants ont pu découvrir les principaux points de déperditions de chaleur des logements (ponts thermiques, défauts d'isolation, ...) ainsi que les moyens d'y remédier.

→ **Une permanence** à la mairie de Soullans, assurée par un intervenant de l'Espace Info Energie. Les Soullandais pouvaient venir avec une description de leur logement et ainsi évoquer les possibilités d'aménagement pour :

- éviter les déperditions
- améliorer le confort thermique de son logement
- obtenir des aides financières...



Vous avez dit Espace Info Energie ?

Le réseau des Espaces Info Energie est un réseau de spécialistes créé par l'ADEME en 2001 pour répondre à toutes questions sur l'énergie dans l'habitat et les transports. En Vendée cette mission de service public est portée par l'Association ELISE depuis 2002.

L'Espace INFO ÉNERGIE apporte des conseils personnalisés

GRATUITS, NEUTRES et INDÉPENDANTS des réseaux de fournisseurs d'énergie et d'artisans.

Un Espace Info Énergie est une mission financée par l'ADEME, la Région Pays de la Loire et les collectivités locales dont l'Agglomération de La Roche-sur-Yon, ce qui garantit sa neutralité et son objectivité.



→ Votre conseiller vous guidera sur :

- La conception ou la rénovation d'un logement :**
orientation, choix des matériaux, options techniques...
- L'isolation et la ventilation :**
choix des matériaux et des procédés, réglementation...
- Le chauffage et l'eau chaude :**
choix des énergies et des équipements, régulation...
- Les énergies renouvelables :**
solaire thermique, bois énergie...
- Les équipements de l'habitation :**
appareils économes, bons comportements...
- Le transport :**
véhicules performants, modes alternatifs...
- Les aides financières :**
qui, combien, comment ?



02 51 08 82 27
un seul numéro en Vendée

Quelques gestes simples

1 19°C le jour, 16°C la nuit, c'est suffisant.

1°C de moins, c'est 7 % de gagné sur la facture.

2 Fermez bien les volets et rideaux le soir !

L'utilisation des volets et rideaux économise 5 % à 10 % d'énergie.

3 Entretenez vos équipements !

Un appareil bien entretenu permet 10 % d'économies et dure jusqu'à 2 fois plus longtemps.

4 Prenez une douche plutôt qu'un bain.

Une douche rapide consomme 10 fois moins d'eau qu'un bain.

5 Attention aux fuites !

Une fuite de votre chasse d'eau pendant un an peut remplir une piscine !

6 Couvrez les récipients !

La consommation des appareils de cuisson peut varier du simple au double.

7 Dégivrez fréquemment vos appareils.

À partir d'un demi centimètre de givre, ils consomment 30 % de plus.

8 Choisissez un éclairage plus économe !

Les lampes fluo-compactes sont 5 fois + efficaces que les halogènes.

9 L'utilisation d'un lave-linge coûte aussi cher que son achat .

Un lavage à 30°C consomme 3 fois moins d'énergie qu'à 90°C.

10 Attention aux veilles !

Les veilles peuvent consommer autant qu'un réfrigérateur !

11 Pour votre électroménager, choisissez la bonne couleur !

Entre la classe A et D, les écarts de consommation peuvent atteindre 40 %.

12 L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas !

Une démarche « Négawatt », permet de consommer 2 fois moins d'énergie pour un même confort !



Gestes simples

- **Ne laissez pas couler l'eau** inutilement pendant la toilette et la vaisselle...
- **Placez une bouteille en plastique pleine d'eau** dans le réservoir des anciennes chasses d'eau et économisez 1,5 litre à chaque utilisation.
- **Fermez le robinet d'arrivée générale** (près du compteur) lors de vos longues absences...
- **Observez** si votre **compteur d'eau** a varié pendant la nuit. Si oui, il y a une fuite...
- Si vous lavez votre voiture, utilisez une **station qui recycle l'eau**.



Achats malins

- **Des joints** : changez ceux des robinets usés pour éviter les goutte-à-goutte.

Fuite	Volume annuel	Coût annuel
Robinet qui goutte	7 à 35 m³	85 €
Mince filet d'eau	140 m³	340 €
Chasse d'eau	250 m³	607 €

- Une **chasse d'eau économe** : à volume réduit, à double commande ou avec dispositif d'arrêt, elle permet de réduire d'un tiers la consommation.
- L'**étiquette énergie** : consultez-la lors de l'achat de votre futur électroménager, elle indique aussi les consommations d'eau.



Le saviez-vous ?

40 % de l'eau potable d'un foyer est utilisée dans les chasses d'eau. Avec des **toilettes sèches**... plus de consommation d'eau et **plus de fuites** !

www.info-energie-paysdelaloire.fr



Gestes simples

- Débranchez les **chargeurs et transformateurs** non utilisés.
- Allumez les scanners, photocopieurs, imprimantes,... seulement lorsque vous vous en servez.
- Éteignez votre **écran d'ordinateur**, même pour des temps courts, car il supporte bien les allumages/extinctions.



Achats malins

- Optez pour les **multi-prises à interrupteur** : elles permettent de couper l'alimentation des appareils équipés de veilles.
- Recherchez certaines **fonctions économes**. Par exemple : la possibilité d'éteindre totalement un appareil tout en conservant sa programmation et l'heure.
- Privilégiez les téléviseurs **LCD ou LED** car ils consomment 4 fois moins que les écrans plasma.
- Choisissez les imprimantes à **jet d'encre** car elles consomment peu en fonctionnement et n'ont pas besoin de préchauffage.
- Privilégiez les produits bénéficiant du **label Energy Star**, ils consomment moins en fonctionnement et en veille.



Le saviez-vous ?

La consommation d'énergie d'un **modem Internet** peut vous coûter un **13ème mois d'abonnement**. Pensez à l'éteindre la nuit et lors de vos absences.

www.info-energie-paysdelaloire.fr



LE PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

La commune de Soullans compte vraiment de beaux jardins conçus et entretenus avec beaucoup de soin par des jardiniers talentueux. L'exemple en a été fourni cette année encore par le concours « **Paysage de votre commune** » auquel cinq candidats ont participé. Le jury, après avoir visité ces cinq jardins, a décerné le **premier prix à M. et Mme VRIGNAUD. Le second a été attribué à M. et Mme RETAILLEAU.** Tous deux ont été qualifiés pour concourir au niveau cantonal.



*Jardin - 1^{er} prix
"Paysage de votre commune"*

→ ASSOCIATIONS ET CULTURE

NANTES IRISH DANCE

Le vendredi 5 avril, **Nantes Irish Dance**, a présenté des danses traditionnelles irlandaises. Cette école de danse est dirigée par Karine LUÇON, professeur et chorégraphe.

Quatre cents personnes sont venues à l'Espace Prévoirie, découvrir la diversité des styles de ces danses traditionnelles.

Cinq musiciens, dont une chanteuse, ont accompagné les 13 danseurs au son d'un uilleann pipes (cornemuse irlandaise), d'un bodhran (percussion irlandaise), d'un banjo, d'un violon et d'un bouzouki (luth à manche long).

Le bruit des claquettes était, bien évidemment, très présent dans la salle.



LE CENTENAIRE DE LA MORT DE CHARLES MILCENDEAU

L'œuvre de Charles MILCENDEAU

Cela fait 100 ans que Charles Milcendeau nous a légué son impressionnant héritage artistique. L'année 2019 est marquée par l'exposition d'œuvres inédites présentées au musée jusqu'au 30 septembre.

À l'occasion de ce centenaire, le musée met à l'honneur des œuvres de collections privées, d'autres prêtées par des musées partenaires ainsi que celles récemment acquises pour le musée et, jusque-là, conservées en réserve. Cette exposition témoigne du lien que le peintre entretenait avec son territoire. Le marais fut, pour lui, source d'inspiration et fondement essentiel de son identité. Il trouva notamment, auprès de ses concitoyens, les modèles pour ses portraits.

Aujourd'hui encore, quelques Soullandais y reconnaissent leur aïeul ou un parent proche.

Des événements vont ponctuer ce centenaire, où vous vous laisserez guider par l'artiste, réincarné à cette occasion, pour mêler son art à la musique ! (voir agenda culturel de la commune)

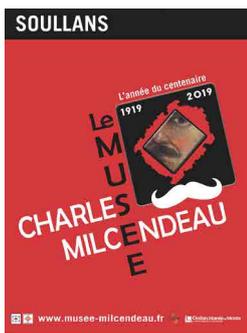


L'INAUGURATION DU CENTENAIRE DE LA MORT DE CHARLES MILCENDEAU

Le 18 mai, dans le cadre de la Nuit européenne des Musées, M. Jean-Michel ROUILLÉ et M. Raoul GRONDIN, accompagnés d'élus, de propriétaires de tableaux et des personnes en charge du patrimoine sur le territoire Océan-Marais de Monts, ont inauguré ce centenaire. Ce fut l'occasion d'un rappel historique sur la vie du peintre MILCENDEAU, la construction du musée et ses rénovations et l'acquisition des œuvres propriétés de la commune.

Deux cent vingt visiteurs ont pu entrer dans la danse avec le touk-touk du bal de Bellevue après avoir découvert les œuvres du peintre et sa maison de façon insolite.

Ils ont voyagé musicalement aux quatre coins du monde dans ce jardin chargé d'émotions et de souvenirs.



CONFÉRENCE D'YVES SIMARD

M. Yves SIMARD a tenu une conférence sur Charles MILCENDEAU, le 7 juin, à la bibliothèque.

Le public curieux d'apprendre sur la vie de MILCENDEAU ou d'en savoir un peu plus sur ce peintre décédé il y a un siècle, a été captivé.

M. SIMARD a déroulé la vie de l'artiste de Soullans, sa ville natale, à La Roche-sur-Yon, puis Nantes et Paris où il a fait ses études.

C'est un personnage au caractère changeant qui va être très aidé par Gustave MOREAU, un père de substitution pour lui.

Il peine à vendre ses œuvres, le monde de MILCENDEAU est mélancolique.

Il voyage en Flandre, en Bretagne, en Espagne où il va à Salamanque et à Ledesma : il aime ce lieu âpre où il assiste aux processions de la Semaine sainte.

En 1905, il achète la maison du Bois Durand, l'année de la mort de son père. Dans celle-ci, il fait des peintures murales et pose des mosaïques.

En 1908, il se marie avec Marguerite BONNOR. Ils partent en Espagne pour Madrid, Tolède, Ledesma et Séville.

En 1909, ils découvrent la Corse mais les habitants l'intéressent moins.

En 1911, ils reviennent en Vendée. Ici, le peintre peint des bourrasques, des inondations...

En 1912, il est souvent malade.

En 1918, il part pour le Pays Basque.

En 1919, le 1^{er} avril, il décède au Bois Durand.

Il dira avant sa mort, je suis un « primitif égaré ».



Pour cet événement, ont été associés les habitants, les commerçants et les associations.

Les commerçants ont été conviés à animer leurs vitrines et, à l'occasion d'un jeu, ont emmené les Soullandais jusqu'au musée.

Pour clôturer les festivités de ce centenaire, les 21 et 22 septembre, les associations mettront en valeur par leurs talents ce lieu de création qu'est le Bois Durand.

Ce centenaire est le fruit d'une collaboration étroite entre la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts et la commune de Soullans. En effet, le musée, propriété de la commune, est géré par la Communauté de Communes.



La Vie Municipale

→ ACTION JEUNESSE, CME et SCOLAIRE

CME (Conseil Municipal des Enfants)

En début d'année, les jeunes élus ont réalisé l'affiche du **Défi lecture** « Chuut, les jeunes lisent ! », un concours de lecture organisé par le CME. Pour participer, il suffisait de lire les 3 livres, la BD et de visionner le film qui avaient été sélectionnés par Angélique, notre bibliothécaire.

Rendez-vous le 21 septembre 2019 pour le grand quizz à la bibliothèque municipale !

Un des nombreux projets souhaités par les jeunes au début de leur mandat, était de **rencontrer les personnes âgées de l'EHPAD** « Les Châtaigniers ». Ce fut chose faite le 9 avril : les conseillers ont échangé avec leurs aînés autour de différents jeux de sociétés comme les dominos, jeu des 7 familles, jeu de l'oie, etc.



Le 8 mai, les jeunes se sont associés à la cérémonie célébrant la fin de la 2nde guerre mondiale. Comme les autres Soullandais présents, ils ont participé au devoir de mémoire en défilant, en portant une gerbe de fleurs ou en lisant le texte de la déléguée du ministre des armées.



20 ANS DU CME



1999

À l'initiative de M. Jean-Michel ROUILLE, à l'époque adjoint du maire M. Jean CROCHET, se constituait le premier Conseil Municipal des Enfants : 16 jeunes de CM1 et CM2 élus par leurs pairs.

Dans quel but ? Leur faire découvrir les valeurs de la république, l'organisation d'élections, le fonctionnement d'un conseil municipal et leur permettre d'être force de propositions.

Leur mission : proposer et réaliser des projets pour les Soullandais de tous âges, de la petite enfance à nos aînés.

2019 : Vingt ans déjà !

Pour fêter ce vingtième anniversaire, la municipalité vous invite le 10 août à un après-midi festif à partir de 16 h 00.

Les associations soullandaises (l'Amicale des écoles publiques, le basket, danses 2000, le foot, la jeunesse soullandaise, la pétanque, l'OGEC, le tennis et le théâtre) vont organiser des olympiades sous forme de jeux pour les enfants et les jeunes. Bien sûr, une rétrospective sur les actions des jeunes élus depuis 20 ans sera exposée, illustrée de nombreuses photos. Ce sera l'occasion de se rappeler les nombreux projets réalisés par ces jeunes conseillers dont certains aujourd'hui, ont 30 ans !

Buvette et vente de pâtisseries l'après-midi, restauration sur place le soir.

Pour terminer cette belle journée, le CME a choisi de vous proposer un **cinéma de plein-air !**

Après un vote serré parmi 12 films, c'est le film « Deux frères » de Jean-Jacques Annaud qui sera diffusé le **10 août**. Nous vous attendons nombreux !

ACCUEILS DE LOISIRS

Cette année, les accueils de loisirs travaillent autour d'un projet « éco-citoyen responsable »

Ce projet se veut de découverte et de loisirs, en complémentarité avec les écoles et les spécificités de notre territoire.

Les objectifs pédagogiques sont :

- La découverte de l'environnement : permettre aux enfants de prendre conscience de l'importance du patrimoine naturel, de son utilité et de sa préservation
- Le déploiement d'actions « éco-citoyennes responsables » : comprendre l'importance du tri et du recyclage au quotidien.

Exemples d'activités réalisées :

- **Les sorties réalisées aux vacances d'hiver et de printemps :**
 - Sortie à la Folie de Finfarine : découverte de la vie des abeilles
 - Sortie au Jardin du Vent et chasse aux trésors dans la forêt de Notre-Dame-de-Monts
- **Le récup' art : activités réalisées avec des objets de récupération**
- **Participation des enfants au concours « Plantes et Nature » :** œuvre réalisée avec des matériaux de récupération.

Pendant les vacances d'été, les accueils de loisirs sont ouverts du 8 juillet au 9 août et du 26 au 30 août.

Pour l'accueil de loisirs des 3-11 ans la thématique choisie est le monde des géants et des lilliputiens.

Les plannings d'activités sont consultables via le lien suivant : <http://www.soullans.fr/centre-de-loisirs/>



La vie des abeilles



Le récup'art



À l'Espace Jeunes, Julie l'animatrice, élabore un programme varié pour les jeunes de 12 à 17 ans, en fonction de leurs souhaits (activités manuelles, jeux de société, cuisine, etc.).

Les jeunes sont allés au bowling pendant les vacances de printemps et ont participé au vide-grenier de l'OGEC du 19 mai pour récolter des fonds dans le but d'organiser des sorties.

Le programme de l'été est téléchargeable via le lien suivant : <http://www.soullans.fr/listes/jeunesse-11-18-ans/>

Pour cet été, des camps et des sorties sont organisés :

Les camps :

→ **Camp 3/5 ans « À la découverte de la vie de camp » du 17 au 19/07 au camping de Soullans. 12 places.**

Ce séjour se veut être le plus rassurant possible pour les enfants mais également pour les parents. Prendre le temps de vivre un temps de vacances à son rythme et découvrir l'approche du cheval lors d'une demi-journée d'initiation équestre au poney club « Les Aigrettes » de Soullans.

→ **Camp 6/8 ans « Tous en selle » du 10 au 12/07 au camping de Soullans. 12 places.**

Retour au temps des indiens : Conception d'accessoires, chants, danses, contes et découverte de leur fidèle compagnon avec deux demi-journées d'initiation équestre au poney club « Les Aigrettes » de Soullans

→ **Camp 9/11 ans « Les experts » du 22 au 26/07 à la Ferrière. 12 places.**

Un séjour autour des sciences et de la nature où les enfants mèneront des enquêtes passionnantes à la recherche de trésors de la forêt et de la mare. Observation, recherche d'indices, construction d'un hôtel à insectes, initiation à la pêche, de nombreuses activités les attendent.

→ **Camp jeunes 12/17 ans du 29/07 au 02/08 au camping de Sion. 12 places.**

Les jeunes se réuniront pour construire leur camp au gré de leurs envies. Activités ludiques mais aussi de la vie quotidienne, ils réfléchiront ensemble sur l'organisation de leur séjour, dans une dynamique porteuse d'autonomie.



Les sorties de l'été :

Les mardis 9 et 16 juillet : Piscine

Le mardi 23 juillet : Visite à la ferme pédagogique

Le mardi 30 juillet : Goûter surprise à Soullans

RESTAURANT SCOLAIRE



En début d'année, l'équipe a souhaité une nouvelle organisation de service en proposant aux enfants du CP au CM2 de se servir le plat chaud. L'essai a été concluant, démontrant ainsi que les enfants aiment acquérir plus d'autonomie. L'équipe a été dotée de nouvelles tenues de travail.

Un diagnostic est en cours pour travailler autour d'un **projet « anti gaspi »** dans le but de **réduire les déchets alimentaires et de sensibiliser les enfants mais aussi les adultes.**



DU NOUVEAU CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour la prochaine rentrée scolaire, le Conseil Régional a mis en place une nouvelle organisation concernant le transport scolaire (voir site www.aleop.paysdelaloire.fr)



Depuis de nombreuses années, la municipalité de Soullans qui souhaitait la gratuité de ce service, finançait directement le transport scolaire communal.

Désormais les familles doivent régler la prestation dès l'inscription de leur enfant. Le coût est de 110 € par an et par enfant (gratuité pour le troisième). Le paiement s'effectue en trois fois. Les inscriptions, uniquement en ligne, sont possibles jusqu'au 15 juillet 2019. Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée pour tout retard, sauf en cas de motif justifié (déménagement, affectation tardive, changement de situation familiale).

La municipalité souhaitant maintenir sa politique de l'enfance, remboursera les familles en fin d'année scolaire sous condition que l'enfant ait bien utilisé ce service au moins 50% du temps.



REMISE DES DICTIONNAIRES

Le 15 juin a eu lieu la remise des dictionnaires par M. Le Maire à tous les écoliers de CM2. Cette année, 42 jeunes quittent les écoles soullandaises pour rejoindre le collège en septembre.

Par cette action, la municipalité souhaite mettre en avant l'importance de la langue française, du goût d'étudier, mais aussi la transition entre l'école élémentaire et le collège.



→ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

Restaurant scolaire : approbation d'un tarif élève sans repas

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 1,30 € le tarif pour l'accueil des enfants amenant dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé leur panier repas et déjeunant au restaurant scolaire.

Tarifs municipaux – Année 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs applicables pendant l'année 2018 en 2019. Ces tarifs sont consultables sur le site internet de la mairie de Soullans, rubrique publications / Soullans infos n° 58 – juillet 2018.

Construction d'un centre périscolaire et d'un accueil de loisirs.

1. Validation de l'Avant-Projet Définitif

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) de l'opération, d'approuver le coût prévisionnel des travaux H.T., d'arrêter la rémunération définitive du maître d'œuvre et d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la phase D.C.E., à déposer une demande de permis de démolir ainsi que le permis de construire sur les parcelles 91 et 92 de la section AO.

2. Approbation du plan de financement prévisionnel et demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le plan de financement prévisionnel du projet et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions.

3. Avenant n° 1 à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant n° 1 à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Prescription de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Convention d'autorisation d'implantation d'une caméra sur un bâtiment de l'école privée "Les Roseaux".

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec le propriétaire et le gestionnaire d'un bâtiment de l'école privée « Les Roseaux ».

Jardin familiaux : avenant à la convention de mise à disposition pour les jardins familiaux de la Girade

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention avec l'association « Les Jardins Familiaux de la Girade » concernant l'installation d'un abri de jardin pour y ranger les outils.

Conventions avec le SyDEV :

1. Travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition d'extension du réseau de distribution publique d'électricité.

2. Avenant n° 1 à la convention relative au programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant n° 1 à la convention n° 2017.ECL.0748.

3. Travaux de réalisation d'une opération d'éclairage place Jean Yole

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition de réalisation de l'opération d'éclairage public.

4. Travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition d'extension du réseau de distribution publique d'électricité.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2019

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires sur la base d'un rapport.

Cession des parcelles cadastrées 168, 169p, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 311, 322 section AN au budget annexe « lotissements »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser la cession des parcelles cadastrées 168, 169p, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 311, 322 de la section AN.

Acquisition des parcelles cadastrées 2 et 8 de la section AV, 19 de la section AW, 479 de la section D et 1955 de la section B

Le conseil municipal, décide d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 2 et 8 de la section AV, 19 de la section AW, 479 de la section D et 1955 de la section B, d'une superficie totale de 30 184 m².

Convention avec le SyDEV :

1. Programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la rénovation de l'éclairage public existant pour l'année 2019.

2. Remplacement des projecteurs du terrain d'entraînement de football

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le remplacement des projecteurs du terrain d'entraînement de football.

Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le projet d'extension du réseau d'eau potable.

Construction d'un centre périscolaire et d'un accueil de loisirs : actualisation du plan de financement et demande de subvention auprès de l'État

Suite à l'actualisation du plan de financement, le conseil municipal, décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès des services de l'État, l'attribution d'une aide d'un montant de 210 952 euros, soit un taux de participation de 30% sur une assiette éligible de 703 174 euros HT.



SÉANCE DU 4 AVRIL 2019

Approbation des comptes 2018 (*)
Vote des taux de taxes locales 2019 (*)
Approbation des budgets primitifs 2019 (*)
(*) Voir article « Budget » / La vie municipale p. 20-21

Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2019

En référence aux dépenses de fonctionnement de l'enseignement public, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer pour l'année 2019, la participation de la commune au profit de l'école privée à 475,00 € par élève.

Participation aux frais de scolarité d'un élève en classe pour l'inclusion scolaire

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une

subvention à l'OGEC de Challans à hauteur de 475,00 € pour un élève scolarisé en U.L.I.S. à l'école de l'ALLIANCE.

Fournitures scolaires aux enfants des établissements publics et privé de Soullans

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de porter l'aide pour les fournitures scolaires à 34,00 € par élève.

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de 13 000 € pour l'année 2019 pour l'organisation du repas à l'intention de nos aînés âgés de 72 ans et plus.

Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter les subventions aux associations pour un montant total de 25 965 €.

Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter les subventions aux associations pour un montant total de 25 965 €.

DÉSIGNATION	PROPOSITION 2019 en €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Hirondelles Soullandaises Basket Club	3 649
Danses 2000	2 378
Hirondelles Soullandaises Football	3 075
Pétanque Soullandaise	205
Tennis Club Soullandais	1 230
SOUS-TOTAL	10 537
ASSOCIATIONS CULTURELLES	
Bibliothèque Municipale Soullandaise	1 200
Les Tréteaux Soullandais	779
Soullans Animation Tourisme	2 200
SOUS-TOTAL	4 179
ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRE	
Amicale de l'école publique	410
SOUS-TOTAL	410
ASSOCIATIONS SOCIALES/SOLIDARITÉ/3^e ÂGE	
ADMR de Soullans	10 459
ACPG CATM SOULLANS	80
SOUS-TOTAL	10 539
ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS	
Secours catholique	300
SOUS-TOTAL	300
TOTAL	25 965

Comité de jumelage Soullans – Ledesma : dotation 2019

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une dotation de 2 110 € pour l'année 2019.

Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs des séjours d'été

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les tarifs des séjours d'été.

Ces tarifs sont consultables sur le site de la mairie.

Réaménagement de la place Jean Yole : approbation du plan de financement prévisionnel et demande de subventions

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le plan de financement prévisionnel du projet.

Construction d'un centre périscolaire et d'un accueil de loisirs : actualisation du plan de financement et demande de subvention

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la région une subvention au titre du Pacte Régional pour la Ruralité à son taux maximum.

	MONTANT EN € H.T.	RESSOURCES	MONTANT EN € H.T.
Travaux bâtiment + Démolition	1 170 000	RÉGION	100 000
Frais d'études (AMO, architecte, contrôle technique, SPS, étude de sol)	165 291	CAF Aide directe Emprunt à taux zéro (pour mémoire)	92 000 138 000
Frais divers (assurances, taxes,...)	36 303	ÉTAT Assiette éligible de 703 174 euros	210 952
Actualisation	34 754	Sous-total subvention	402 952
		COMMUNE Dont autofinancement	1 053 396
TOTAL	1 406 348	TOTAL	1 406 348

Acquisition des parcelles cadastrées 191p et 192p de la section AS

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 191p et 192p de la section AS, d'une superficie totale de 66 m².

Acquisition de la parcelle cadastrée 76 de la section BC

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 76 de la section BC, d'une superficie totale de 1 022 m².

Convention d'entretien des équipements et espaces communs

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider la convention avec l'office public afin d'entretenir les espaces communs de la résidence le Hameau des Châtaigniers.

Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le projet d'extension du réseau d'eau potable dans le cadre d'un raccordement d'une habitation, rue de la Scierie.

Convention avec le SyDEV : travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider la proposition d'extension du réseau de distribution publique d'électricité nécessaire, route des Borgnières.

Les délibérations complètes sont affichées en Mairie.





→ BUDGET

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

Après présentation des budgets de l'exercice 2018 le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion de ladite année

Recettes de fonctionnement 3 543 353 €

Dépenses de fonctionnement 2 406 440 €

En 2018, l'épargne brute, c'est-à-dire la ressource dont dispose la commune pour investir et rembourser sa dette, est de 1 265 147 euros (source DDFIP).

Le contexte local :

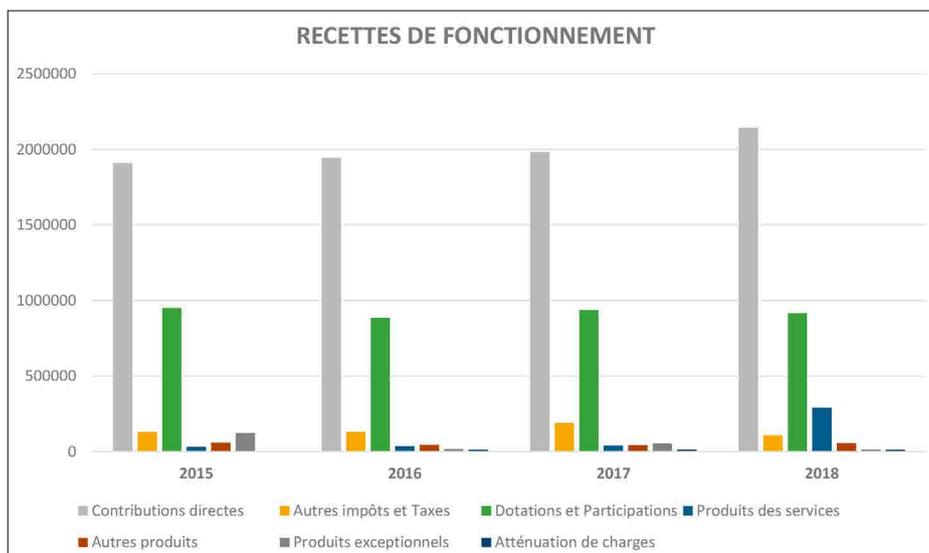
- Soullans est une commune attractive : Suite au recensement de la population, la commune compte, au 1^{er} janvier 2019, 4309 habitants.
- Les effectifs scolaires restent relativement stables.
- La politique dynamique en matière d'urbanisme devrait améliorer la situation dans les années à venir.

La gestion des services :

- La commune a repris en gestion directe la bibliothèque en septembre 2016 avec la création d'un poste à temps complet, puis les accueils de loisirs avec la création de trois emplois permanents.
- En 2018, le restaurant scolaire a été repris en gestion directe avec la création de 2,20 équivalents temps plein.
- Par ailleurs, un poste a été créé afin de gérer la commande publique et les ressources humaines.

Les recettes ont progressé malgré des bases fiscales moins dynamiques grâce à une moindre contribution au redressement des comptes publics, des recettes liées à la gestion directe du restaurant scolaire et un produit lié à la refacturation des charges de personnel relatives à l'assainissement collectif.

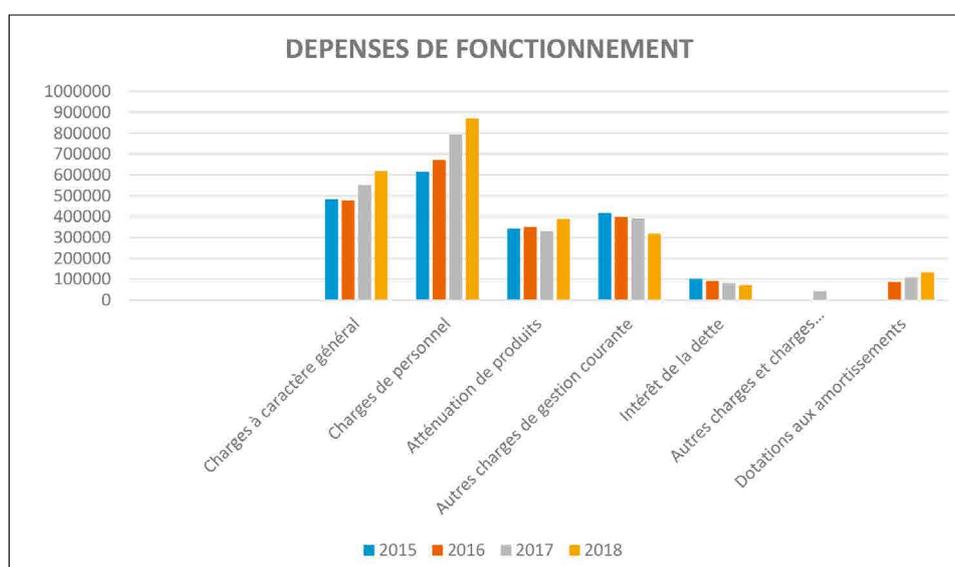
Recettes de Fonctionnement	2015	2016	2017	2018
Contributions directes	1 910 060	1 943 547	1 984 008	2 143 777
Autres impôts et Taxes	130 453	131 730	190 893	108 032
Dotations et Participations	950 918	886 087	938 551	917 762
Produits des services	30 909	37 426	40 652	290 202
Autres produits	59 373	46 039	44 342	55 932
Produits exceptionnels	123 676	18 710	54 002	14 391
Atténuation de charges		13 482	14 544	13 256
TOTAL	3 205 389	3 077 022	3 266 992	3 543 353



La progression des dépenses de fonctionnement s'explique ainsi :

- Hausse des charges à caractère général liée à l'amélioration du service rendu à la population et à l'entretien de notre patrimoine.
- Reprise en régie des accueils de loisirs et du restaurant scolaire.
- Imputation des dépenses d'assainissement 2018 sur le budget principal.
- Maintenance du parc informatique.

Dépenses de Fonctionnement	2014	2015	2016	2017
Charges à caractère général	484 213	478 474	552 794	620 151
Charges de personnel	614 532	670 985	793 013	870 149
Atténuation de produits	341 822	349 570	329 912	389 083
Autres charges de gestion courante	417 699	398 847	392 048	319 840
Intérêt de la dette	102 604	91 865	81 528	71 200
Autres charges et charges exceptionnelles	221	45	44 641	1 866
Dotations aux amortissements		88 967	107 546	134 150
TOTAL	1 961 091	2 078 753	2 301 482	2 406 440



L'endettement

Le faible endettement de la commune permet de consacrer une part importante de l'autofinancement pour le financement direct de nos investissements.

Au 31 décembre 2018, le solde en capital de nos emprunts s'élève à 1 725 743 €.

La commune se caractérise par un faible niveau d'endettement. En effet, la capacité de désendettement est de 1,36 année. Autrement dit, il faudrait seulement un an et demi pour rembourser notre dette si la commune y consacrait toute son épargne annuelle.

Par ailleurs, la dette par habitant (population DGF) est seulement de 400,78 euros contre 862,00 euros en moyenne pour les communes de taille équivalente.

LES ORIENTATIONS 2019

Lors du débat d'orientation budgétaire, le projet de budget 2019 a été établi selon les volontés suivantes :

- Garantir à la population un service public de qualité avec la construction d'un accueil de loisirs ;
- Assurer l'entretien et la rénovation des bâtiments ;
- Maîtriser les charges de fonctionnement ;
- Ne pas augmenter les impôts ;
- Conserver une capacité d'autofinancement pour limiter le recours à l'emprunt.

Lors du conseil municipal du 4 avril 2019, le budget principal 2019 est adopté :

Section de Fonctionnement 3 468 725 €
Section d'Investissement..... 4 437 122 €

Les taux d'imposition pour 2019 (sans augmentation par rapport à 2018) se résument ainsi :

- Taxe d'habitation 20,62%
- Taxe sur le foncier bâti 13,08%
- Taxe sur le foncier non bâti 31,71%

Les investissements prévus pour 2019 devraient s'élever à 2 657 K€, hors restes à réaliser et se décomposent ainsi :

Investissements Montants en € Hors Taxes

Matériel et biens mobiliers 220 000
Terrains, réserves foncières 302 000
Bâtiments communaux 1 735 000

Dont la construction d'un centre périscolaire et d'un accueil de loisirs

Aménagement du bourg 400 000

Montant global **2 657 000 €**

Bienvenue dans les coulisses de notre commune



Une journée avec les agents des services municipaux, maillons essentiels au bon fonctionnement de notre collectivité

À Soullans, 33 agents sont à votre service. Ces derniers œuvrent au quotidien afin d'aider les élus à faire de SOULLANS une commune où il fait bon vivre. Venez découvrir à travers cet article les coulisses du travail de ceux qui ont choisi de s'engager pour le service public !



À l'heure où les réveils sonnent, les agents d'entretien commencent le travail afin de rendre nos locaux accueillants : mairie, salles de classe, accueil de loisirs, salles de sports, bibliothèque. Tout doit être prêt pour l'accueil des usagers.



Les premiers enfants arrivent à l'accueil de loisirs. Les animateurs soucieux de respecter le rythme chrono-biologique des enfants les laissent jouer ou se reposer.



Christelle – Animatrice

“ Travailler dans cet accueil de loisirs est une aventure permanente avec les enfants, les parents et l'équipe. Ce sont des souvenirs inoubliables accumulés au fil des années. ”



Les services techniques prennent à leur tour le travail. Après un point sur les tâches à effectuer dans la journée, chacun part sur son chantier : un agent part faucher les accotements, un autre part faire l'entretien des bâtiments, le gardien de l'Espace Prévoirie part faire un état des lieux à la salle, le reste de l'équipe part entretenir le bourg.



Yann
Agent polyvalent des services techniques

“ Je travaille ici depuis 11 années. J'entretiens principalement la voirie pour la sécurité de tous les Soullandais. Je connais parfaitement les 100 kilomètres du domaine routier. ”



Le policier municipal assure la sécurité des enfants autour des écoles.



Sébastien
Policier municipal

“ Ma mission principale c'est la proximité ! Grâce à cela, de nombreux faits de délinquance ont été résolus. Dernièrement, j'ai aidé la gendarmerie à retrouver les auteurs de dégradations impactant les domiciles privés de nos concitoyens. ”



Les cars scolaires arrivent aux écoles avec les accompagnatrices. Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles accueillent les enfants avec les professeurs des écoles. Une journée studieuse s'annonce pour nos bambins !



Chantal – ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

“ Arrivée en 1980 à l'école maternelle, j'ai pris plaisir à travailler avec de nombreuses enseignantes, enseignants et collègues. Je garde de bons souvenirs des petits Soullandais, agréables et attachants. ”



La mairie ouvre ses portes aux usagers. L'agent d'accueil, l'agent chargé du secrétariat, la responsable des marchés publics et des ressources humaines, l'agent en charge de l'urbanisme, l'agent en charge de la comptabilité et de l'aide sociale et le Directeur Général des Services s'affairent sur les dossiers.



Un couple arrive pour faire une déclaration de naissance, une autre personne souhaite rencontrer l'agent chargé de l'urbanisme pour déposer un permis de construire. Le service vérifie que le dossier est complet et apporte des conseils.



L'agent en charge de la comptabilité a déjà mandaté une vingtaine de factures. Un point est fait avec le Directeur Général des Services sur la trésorerie disponible et les opérations comptables à passer.
Au même moment, le secrétariat général finalise les délibérations du conseil municipal qui s'est déroulé la veille afin de les mettre à la signature de Monsieur le Maire et les transmettre à la Sous-préfecture par informatique.



Le Maire, l'adjoint délégué aux bâtiments font un point avec la responsable des marchés publics afin de lancer la consultation d'entreprises pour commander le mobilier du futur accueil de loisirs. La procédure réglementaire jusqu'à la commande durera minimum deux mois.



La bibliothécaire enregistre et range les livres de retour de prêt. Les nouveautés préalablement achetées le matin trouvent leur place dans les rayonnages. Elles seront vite empruntées par les lecteurs !



Angélique – Bibliothécaire

“ La bibliothèque, service public de proximité, est un lieu d'accueil et d'échange pour tous : usagers et partenaires. Je veille à sa promotion, propose régulièrement des animations et gère les documents. ”



Le personnel de restauration scolaire dresse le couvert. Aujourd'hui 260 enfants sont inscrits. Le repas élaboré sur place par une cuisinière mijote tranquillement.
Les agents des espaces verts sont toujours dans le bourg. Les papiers sont ramassés, l'herbe sur les trottoirs est enlevée, les parterres sont embellis.



Les enfants qui mangent au restaurant scolaire arrivent au fur et à mesure. Le service commence. La coordinatrice des temps péri et extrascolaires est là pour s'assurer de la qualité des temps de transition et accompagner le personnel. Les plus petits sont servis. Les plus grands se servent seuls afin de développer leur autonomie.
Les agents des services techniques partent manger.

Bienvenue dans les coulisses de notre commune



Le personnel administratif ferme les locaux au public. Le service reprendra à 14h00.



Les agents des services techniques reprennent le travail. Le responsable participe à une réunion de chantier pour vérifier le bon déroulement des travaux.



Un usager arrive à la mairie pour signaler un dépôt sauvage de déchets. Le policier municipal se rend sur place pour constater et dresser un procès-verbal. Après une recherche d'indices, les agents des services techniques procèdent à l'enlèvement des déchets.



Un dossier d'aide sociale est déposé en mairie. L'usager est accueilli, écouté et orienté.



“ J'exerce la comptabilité depuis plus de 30 ans. Outre le paiement des factures et le recouvrement des recettes, je travaille sur les opérations complexes et la mise en place d'un suivi des dépenses. Je reçois aussi les usagers pour les aides sociales. ”

Annick – Agent en charge de la comptabilité et de l'aide sociale



C'est la fin de l'école. Des enfants sont pris en charge par les accompagnatrices du service de transport scolaire, d'autres rejoignent l'accueil périscolaire.



“ J'ai commencé à la mairie de Soullans pour le transport scolaire. Au fil des années, j'ai pris en charge d'autres missions, le camping municipal, l'entretien des locaux, le restaurant scolaire. Cela témoigne de la confiance qu'ont les élus dans mon travail ! ”

Marie-Noëlle
Agent technique polyvalent



La mairie ferme ses portes au public. Le Directeur Général des Services fait un point sur les dossiers avec Monsieur le Maire.



Le Maire et les adjoints se réunissent pour se concerter sur les projets en cours. La construction de l'accueil de loisirs, les 20 ans du Conseil Municipal des Enfants, les permis de construire et bien d'autres dossiers sont tour à tour évoqués.

Les agents au service de la collectivité (au 15/06/2019)



Florian DIAZ Directeur
Général des Services

Le personnel administratif



Annick POMA, David GENOIST, Catherine ROUSSEAU, Florian DIAZ, Franck LE BANNER, Cécile RICHARD (absente sur la photo)



Astrid CHESNIER
(en renfort)

Le personnel des écoles



Chantal CLAMARON, Édith BILLET,
Anita CAILLETEAU.

Le personnel d'entretien



Christine POTEREAU (en renfort)
Pascale BARREAU
Céline CHARRIER (absente sur la photo)

Le personnel accompagnant des transports scolaires



Sylvie MERCERON



Marie-Noëlle PILLET



Christine POTEREAU

Le personnel des services techniques



(en renfort)



Yoann MOREAU



Noémie THUE

Valentin DROUET, Yann BERTHELOT, Marie-Claude CLAVIER, Franck BESSONNET, Guy NAULLEAU, Philippe GAUTIER, Nicolas AYREAU, Régis CHAUVIN. Joël PELLÉ (absent sur la photo).

Accueil de loisirs



Maud REVOL, Christelle STRUGA,
Julie BOUHIER, Peggy MERLET (en renfort).

Le personnel de restauration



Anne NAULLEAU, Stella GUILBAUD, Magali CLAUTOUR,
Liliane BAROTIN, Marie-Noëlle PILLET,
Sylvie MORISSEAU, Christelle STRUGA, Christelle CARON.

Le personnel du camping



Marie-Noëlle PILLET &
Isabelle MARCOURT

La Bibliothèque Municipale

BIBLIOTHEQUE

Les derniers chiffres :

- Plus de 700 personnes se sont inscrites à la bibliothèque depuis l'ouverture en octobre 2016.
- 9 000 documents sont disponibles à la bibliothèque de Soullans, plus de 100 000 documents accessibles sur le réseau intercommunal des bibliothèques.

Rappel :

L'entrée à la bibliothèque et la consultation des documents sont libres et gratuites.
Pour les inscriptions veuillez présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.
Pour information, la bibliothèque municipale n'accepte pas les dons.

Retour sur les animations :

- **La soirée doudou pyjama** : le samedi 19 janvier dans le cadre de la manifestation nationale « **Nuit de la lecture** ». Les enfants, vêtus de leur pyjama et accompagnés de leur doudou sont venus écouter des histoires sur la nuit, (albums et kamishibais). Pour patienter jusqu'à la tombée de la nuit les enfants ont pu prendre un goûter : brioche et chocolat chaud. Ils ont pu ensuite s'allonger sur les poufs et les coussins pour écouter les lectures faites par Angélique, la bibliothécaire, ainsi que Nadine et Chantal, bénévoles.
- **Les Histoires « doum doum »**, une fois par mois le samedi matin à 11h : lecture à voix haute d'albums pour les enfants, à partir de 4 ans. Les livres lus ont abordé le froid au mois de février ; le printemps en mars ; le jardin en avril ; les mamans en mai ; pour finir avec le thème des vacances en juin.



- **Le Défi lecture** : le CME a souhaité renouveler le projet défi lecture lancé il y a deux ans. Le thème cette année est l'écologie. Les participants ont jusqu'au mois de septembre pour lire les 3 romans sélectionnés, le film d'animation et la BD. Ils s'affronteront au mois de septembre autour d'un quizz final.



- **Les conférences « Secrets d'Histoire », par Yves SIMARD**
 - › **La Tour Eiffel**. L'aventure de sa construction a commencé à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, date qui marquait le centenaire de la Révolution française, un grand concours est lancé dans le Journal officiel pour cette occasion. Les premiers coups de pelle sont donnés le 28 janvier 1887. Le 31 mars 1889, la Tour achevée en un temps record -2 ans, 2 mois et 5 jours- s'impose comme une véritable prouesse technique...
 - › **Jack l'éventreur** : surnom donné à un tueur en série

ayant sévi dans le district londonien de Whitechapel en 1888. L'affaire à laquelle le personnage est lié, depuis l'époque de son déroulement jusqu'à aujourd'hui, a donné lieu à maintes hypothèses et inspiré bon nombre d'œuvres en tous genres, lui conférant un statut de mythe moderne.

- **Des cycles d'initiation à internet** ont été proposés, bénévolement, par M Alain ROY, accompagné d'Anne-Françoise THOBY. Un groupe de 6 personnes en mars sur 4 séances le mardi matin. Renseignements à la bibliothèque pour un éventuel prochain cycle.
- **L'exposition « Vaches de nos campagnes »** : Jean-Yves HASCOËT, photographe, a sillonné la campagne pour faire ses clichés. Il possède 25 000 photos de vaches. L'exposition a rencontré un franc succès, Jean-Yves HASCOËT a pris le temps de venir rencontrer les classes du primaire pour présenter sa passion pour les vaches. Il a aussi été présent lors des horaires d'ouverture pour présenter aux visiteurs son travail.



- **La balade contée par Thierry BÉNÉTEAU** : Thierry BÉNÉTEAU, conteur et musicien d'oreille, s'accompagne souvent du chant, d'une guitare, de tambours à cadre ou d'un accordéon diatonique, et suivant les spectacles, notamment pour les Tout-Petits, de petits instruments insolites (percussions et jouets sonores détournés de leurs utilisations premières). La musicalité de sa voix et de ses instruments apporte une note colorée à chaque spectacle. Contes et musiques ne font qu'un : un duo festif et complice.



Focus sur :

→ **Les horaires d'été du samedi 6 juillet au samedi 31 août :**

Mardi : de 14h à 19h
 Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
 Jeudi : de 14h à 18h
 Vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
 Samedi : de 9h30 à 12h

→ **La fermeture de la bibliothèque du mardi 13 août au samedi 31 août 2019.**

Dou rappel, la bibliothèque, c'est aussi :

→ Un accès **wifi gratuit**, des **postes informatiques** pour les adhérents qui peuvent se connecter à internet, faire de la bureautique, accéder à leurs documents sur clé USB, avec la **possibilité d'imprimer (en noir et blanc)**.

→ Un lieu convivial pour feuilleter la presse, lire les journaux, choisir un DVD, réviser ou travailler dans le calme, bénéficier du patio, jouer aux jeux de société ou aux jeux vidéo (autorisation parentale nécessaire pour la PS4).

La bibliothèque, c'est surtout :

→ Un lieu accessible à tous, un lieu de **rencontres** et d'**échanges**, où l'on passe un moment privilégié en famille, entre amis ou avec d'autres usagers.



A venir :

→ **Les histoires « doum doum »**, une fois par mois le samedi matin à 11h : lecture à voix haute d'albums pour les enfants, à partir de 4 ans. Les thèmes seront :

- samedi 5 octobre à 11h « Loup y-es-tu ? »
- samedi 30 novembre à 11h « Peur du noir »
- samedi 21 décembre « Contes de Noël ».

→ **Conférence Secrets d'Histoire par Yves SIMARD : La Cathédrale Notre-Dame de Paris**

Le 11 octobre 2019 à 18h30

La cathédrale Notre-Dame de Paris, communément appelée Notre-Dame, est la cathédrale de l'archidiocèse de Paris, située sur l'île de la Cité. Dédiée à la Vierge Marie, elle est pendant de nombreux siècles l'une des cathédrales les plus grandes d'Occident. Longtemps la plus haute construction de la ville, elle est l'un des monuments les plus emblématiques de Paris. Édifice à la fois religieux et patrimonial, le 850e anniversaire de sa construction a été célébré en 2013.

→ **Le Marais Noir : festival polar noir le vendredi 22 novembre et samedi 23 novembre 2019** : deuxième édition pour cet événement intercommunal dédié au polar. Cette année le thème sera le « rural noir ». Ce nouveau genre littéraire désigne les romans noirs qui mettent en scène des tragédies dans des territoires reculés ou isolés, avec des personnages souffrants de solitude. Leurs comportements sont bouleversés par leurs conditions de vie liées à une ruralité pesante et à une nature parfois hostile. Plusieurs animations seront proposées : exposition, rencontre d'auteurs, conférence, projection, spectacle...

→ **Contes de Noël par les bénévoles le samedi 14 décembre à 15h30.**

LE CCAS



Construction et réhabilitation de l'EHPAD « Les Châtaigniers » : Où en est-on ?

La phase construction de l'extension est en cours d'achèvement. Au rez-de-chaussée, le pôle administratif, ainsi que les douze logements répartis sur le premier et le deuxième étage, vont recevoir leurs revêtements de sols et la décoration des murs. Ce nouveau bâtiment bien visible depuis quelques mois, sera opérationnel à la fin de l'été après le passage de la commission de sécurité.

À l'automne commenceront les travaux de réhabilitation de l'existant : logements, salle à manger, cuisine, parties communes, locaux techniques, systèmes de sécurité. Les quelques désagréments à venir pour les résidents et l'équipe soignante, sont nécessaires pour pouvoir vivre à la fin dans la sérénité apportée par des locaux confortables et adaptés.



Le C.C.A.S. organise un stage sécurité routière

Vous qui avez eu votre permis de conduire dans les années 60 ou 70, vous arrive-t-il de vous sentir moins à l'aise dans certaines situations de conduite automobile ?

Un panneau inconnu sur le bord d'une route, plusieurs ronds-points successifs dans une circulation intense... Comment faire ? Comment éviter le stress, la prise de risques ?

Comment continuer à se déplacer en toute quiétude, en sécurité pour soi et pour les autres ?

Le stage proposé par le CCAS répondra à toutes les questions que vous vous posez. Des formateurs qualifiés vous accompagneront durant trois demi-journées de formation en petits groupes. Il y aura de la théorie et de la pratique.

Ce stage aura lieu à la salle de l'ancienne mairie :

- le lundi 14 octobre 2019, de 14h00 à 18h00

et - le mardi 29 octobre 2019, toute la journée

Vous qui êtes né(e) avant fin 1954, vous pouvez vous inscrire à la mairie. N'oubliez pas votre permis de conduire et un justificatif de domicile. Il vous sera demandé 5 euros de frais de participation, et éventuellement le prix du repas du midi de la journée complète, le reste sera pris en charge par le CCAS.

Le nombre de places est limité, inscrivez vous rapidement en mairie ; c'est l'ordre d'arrivée qui déterminera votre éligibilité. Selon le nombre d'inscrits un autre stage pourra être organisé.



**Action et Communication
pour la Sécurité Routière**



Le C.C.A.S. vous donne la possibilité de trouver une Mutuelle santé adaptée à vos besoins

La loi oblige les entreprises privées à répondre à la question de la mutuelle santé pour leurs salariés. Qu'en est-il pour les autres, les commerçants, les professions libérales, les retraités, les demandeurs d'emploi ? C'est pourquoi le CCAS de Soullans a décidé de contacter deux organismes qui pourront répondre à vos besoins de couverture santé avec des contrats fiables, des correspondants locaux et des couvertures au plus proche de vos souhaits.

Les deux organismes choisis par le CCAS sont :

• **Association ACTIOM qui a mis en place le dispositif « Ma commune ma santé ».**

Le référent local est M. Éric RIGAUDEAU tel. 06 83 25 71 77.

• **AXA assurance, dont la référente locale est Mme Dany PAJOT - Tél. 06 09 43 44 15**

Si vous êtes intéressé, vous téléphonez directement aux personnes référentes.



L'ADMR de Soullans-Le Perrier, association locale, appartient au réseau ADMR qui regroupe 110 associations locales dans le département de la Vendée.

L'association est composée de 18 aides à domicile, de 2 secrétaires coordonatrices et de 7 bénévoles qui encadrent et coordonnent les interventions réalisées par les salariées.

L'ADMR assure des services pour vous rendre la vie plus facile, pour répondre à vos besoins, pour vous offrir en permanence un service sur mesure et adapté. Son domaine de compétence, valorisé par la certification selon la norme NF, est varié et également évolutif.

L'ADMR intervient :

- **Auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap**, par le maintien à domicile en réalisant des actes de la vie quotidienne, (ménage, repas, courses, garde de jour et de nuit) pour optimiser leur autonomie.
- **Auprès des enfants** pour des gardes aux horaires atypiques.
- **Auprès des familles** pour un soutien temporaire : ménage, repassage, jardinage, etc.

L'ADMR répond à vos besoins. Elle est à votre écoute.

Nos services ouvrent droit à un avantage fiscal de 50% pour tous.

PERMANENCE À SOULLANS

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h
Le lundi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 sur RDV

PERMANENCE AU PERRIER

Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 dans les locaux de la Mairie

ADMR SOULLANS LE PERRIER rue des Anciens Combattants
85300 SOULLANS – 02 28 10 34 13
Admr.soullans.leperrier@orange.fr

**Vous avez envie de rejoindre l'équipe bénévole,
N'hésitez pas à nous contacter
Nous avons besoin de vous !!!**

COMITÉ DE JUMELAGE SOULLANS-LEDESMA

→ DEUX SEMAINES D'ÉCHANGES ENTRE LES JEUNES DE SOULLANS ET DE LEDESMA

À l'occasion des 20 ans du jumelage, un échange entre les jeunes de Soullans était organisé avec des jeunes scolarisés à l'IESO, Instituto de Educación Secundaria Obligatoria de la Comarca de Ledesma.

En février, le Comité de Jumelage de Soullans a accompagné 14 jeunes Soullandais de 12 à 16 ans à Ledesma. Chaque jeune avait un correspondant espagnol et était accueilli en famille. Ce fut une semaine de découverte de leur mode de vie, de leurs traditions, de la région de Castille et Léon et plus particulièrement Ledesma et Salamanca.

L'accueil à l'IESO et dans les familles a été très chaleureux. Cette semaine a été riche en échanges tant du côté des jeunes que des accompagnateurs.



En avril, les jeunes espagnols sont venus à Soullans dans la famille de leur correspondant pour connaître leur mode de vie et découvrir la région des Pays de la Loire. Après 1 jour et demi d'immersion dans le collège de leur correspondant, ils ont fait un circuit-découverte de Soullans : musée, mairie, bibliothèque, office de tourisme.



Le week-end en famille leur a permis de découvrir Noirmoutier, le Puy-du-Fou et de pratiquer diverses activités : piscine, canoë... Le lundi, ils ont découvert Nantes en suivant le circuit de la ligne verte avec un pique-nique sur la Place Royale. Le mardi a été consacré à la découverte de notre littoral : la forêt, la dune et l'estran à Biotopia à Notre-Dame-de-Monts, le marais et la côte avec Kulmino à La Barre-de-Monts, sans oublier un pique-nique au passage du Gois. Après un accueil chaleureux à la mairie, une petite fête d'au revoir a été organisée au foyer rural.

Ce furent de belles rencontres entre les jeunes, leurs parents, et certains ont déjà prévu de se revoir durant l'été 2019. Le comité de jumelage envisage bien sûr de réitérer l'expérience.



→ COMMUNICATION

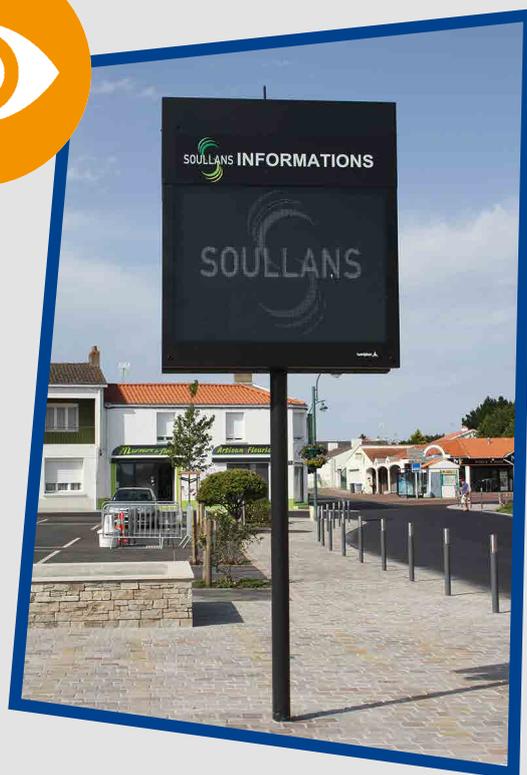


LE PANNEAU ÉLECTRONIQUE

Dans le cadre du réaménagement de la place Jean Yole, le nouveau panneau électronique plus harmonieux, plus visuel, a été installé. Vous y découvrirez des informations municipales et associatives. Les responsables d'associations qui souhaitent la diffusion d'une information sur ce panneau peuvent :

- **télécharger un formulaire en ligne sur le site de la mairie**
- Rubriques : ➤ Actualités (page d'accueil)
➤ La vie associative et culturelle / Les informations aux associations

ou
➤ passer à la mairie récupérer ce document.



Nos jeunes soullandais ONT DU TALENT...



Gabin Chaigne, sapeur-pompier volontaire

Le 23 mars dernier, au lac du Salagou dans l'Hérault, a eu lieu le Cross National des Sapeurs-Pompiers 2019. Après s'être qualifié au cross départemental aux Essarts-en Bocage grâce à sa deuxième place en catégorie junior, le jeune Soullandais Gabin CHAIGNE, 18 ans, a décroché une 20^e place sur 308 participants. Il a bouclé les 7,2 km du parcours en 26 min et 44 sec, à moins de 4 min du vainqueur de l'épreuve. Cet excellent résultat l'a placé 1^{er} des trois coureurs vendéens de sa catégorie.

Jeune Sapeur-Pompier (JSP) depuis 2015, Gabin a participé à 4 cross à l'échelon départemental (classé 3^e, 6^e, 2^e et 2^e) et avait déjà tenté sa chance au National l'année précédente, à Moirans (Isère) où il s'était classé 82^e. Naturellement, il déclare « *Je suis très content d'avoir fait mieux que la dernière fois. Mon but c'est de faire toujours mieux* ». Une belle progression en effet pour un jeune homme qui pratique le football au Club de Soullans et la musculation en salle plusieurs fois par semaine.

Pour lui, sport et sapeur-pompier amènent des valeurs similaires : « *l'esprit d'équipe, la cohésion* ». De cette formation de 4 ans qui l'a amené à intégrer les rangs des Sapeurs-Pompiers volontaires de Challans au 1^{er} juillet, il révèle : « *On prend de la maturité* ». Et une vocation, puisque Gabin espère à l'avenir devenir sapeur-pompier professionnel ou intégrer la prestigieuse Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Pour lui, c'est un métier qui permet « *d'aider les autres et où on ne fait jamais la même chose. Et c'est aussi très sportif, ça amène à se dépasser physiquement* ».



DU NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES

→ Vêtements de travail

Les agents sont équipés de nouvelles tenues de travail de couleur orange, marquées du logo de la commune de SOULLANS.



→ Achat d'un nouveau fourgon

Ce véhicule est destiné aux services techniques de la commune et plus particulièrement au service bâtiment.



→ Sécurisation des travaux

Lors des travaux d'entretien des espaces verts, la sécurité des agents est assurée par des feux tricolores. Ces feux sont disposés pour les chantiers le long des routes notamment.



infos diverses

3 DÉFIBRILLATEURS SONT INSTALLÉS DANS LA COMMUNE

- à la mairie
- au stade
- au foyer rural (accessible jour et nuit)



INSTALLATION DE PIÈGES À PHÉROMONES

Durant l'année 2019, les services techniques vont installer des pièges à phéromones pour la pyrale du buis et les papillons de la chenille processionnaire du pin, ainsi que des pièges pour capturer les chenilles lors de leur descente des arbres. Attention, il ne faut pas les toucher, elles sont très urticantes.



NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Il faut signaler à la mairie leur présence afin qu'un technicien vienne les détruire. Cette intervention extérieure est gratuite pour les particuliers.

Pour information, chacun peut mettre des pièges pour capturer les frelons. Même s'ils ne sont pas sélectifs, ils permettent de limiter leur prolifération (il est préférable de les installer au printemps).

STATIONNEMENT DES VOITURES AUX ABORDS DES ÉCOLES

Lors des entrées et sorties des écoles, quelques véhicules de parents sont stationnés de façon anarchique empêchant le passage en toute sécurité des enfants sur les trottoirs. Pensons à nos enfants !

DÉSHERBAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

À certaines périodes, les mauvaises herbes poussent très vite. Entre les interventions des agents d'ESNOV et des services techniques, chacun peut entretenir devant chez soi sans utiliser de produits chimiques bien sûr. Rappelons qu'il est interdit d'utiliser des produits sur le domaine public ainsi que sur le domaine privé. Il est aussi possible de semer des fleurs le long des murs.



ENTRETIEN DES ARBRES OU ARBUSTES EN BORDURE DE TROTTOIRS

Les branches qui débordent sur les trottoirs doivent être coupées pour ne pas gêner la circulation des piétons.



Rappels

HORAIRE DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS AUX ATELIERS MUNICIPAUX :

- le lundi, de 14h00 à 18h00
- le vendredi, de 9h00 à 12h00
- le samedi, de 9h00 à 12h00

EMBALLAGES DANS LES BACS JAUNES

Il n'est pas nécessaire de laver les emballages. Il suffit qu'ils soient vidés.

!!! Ne pas les imbriquer pour permettre un bon tri en usine.



SACS DE DÉJECTIONS CANINES

2 distributeurs sont installés, l'un derrière la mairie, l'autre près du foyer rural.

Propriétaires de chiens, merci de les utiliser pour ramasser les crottes et seulement pour cela.

→ FEU D'ARTIFICE LE DIMANCHE 14 JUILLET

- **21 h 30** : Spectacle de danses par l'association « Danses 2000 » - Place Jean Yole
 - **22h30** : Inauguration de la place Jean Yole
 - **23 h 00** : Feu d'artifice – Place Jean Yole
- Suivi d'un bal populaire** – Place de Ledesma



→ LES 20 ANS DU CME



Le samedi 10 août à l'Espace Prévoirie

- **16 h 00 - 19 h 00** : Les Olympiades
- **22 h 00** : Ciné plein-air

LES 20 ANS DU CME SOULL'EN FÊTE

Samedi 10 Août
Espace Prévoirie
16h00 – 19h00
« Les Olympiades »
Jeux gratuits proposés par les associations Soullandaises

22h00
Ciné plein air
« Deux frères »
de Jean-Jacques ANNAUD
(gratuit)

Exposition, photos des jeunes élus et de leurs projets

Buvette et restauration sur place organisées par les associations (payant)

SOULLANS

Le CME fête ses 20 ans !

CINÉ DE PLEIN AIR

DEUX FRÈRES

De Jean-Jacques ANNAUD

Espace Prévoirie

(en cas de pluie, diffusion à l'intérieur)



Prévoir chaises et couvertures

Samedi
10 août
à 22h00



Et c'est GRATUIT !



SOULLANS

→ 17^e ÉDITION « VÉLOCÉANE »

Le dimanche 22 septembre 2019, « Vélocéane » se déroulera sur les communes de Soullans et de Saint-Jean-de-Monts. Ce sera l'occasion pour les familles et les amis de se promener à vélo tout en profitant d'animations.

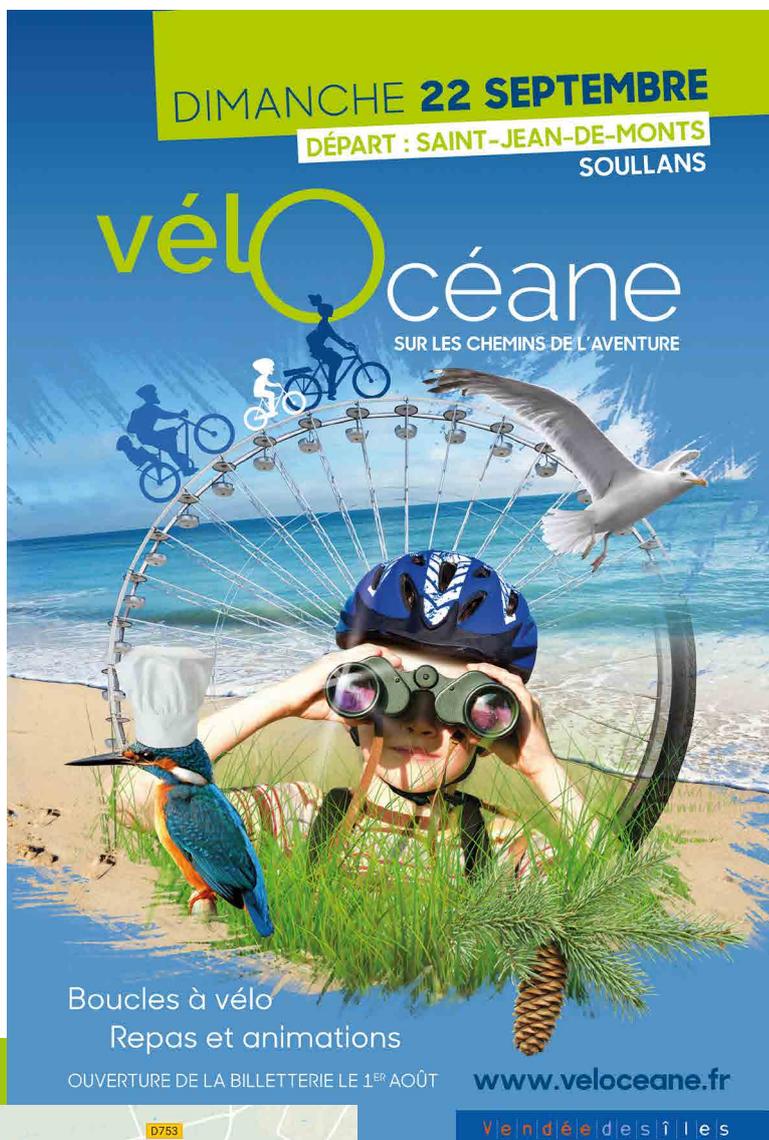
Le départ se fera de la place des Oiseaux à Saint-Jean-de-Monts avec 2 boucles au choix :

- Une de 20 km sur Saint-Jean-de-Monts
- Une de 39 km sur Soullans

Les participants qui choisiront la grande boucle pourront, s'ils le désirent, se restaurer à l'Espace Prévoirie (sur réservation à partir du 1^{er} août). Des bénévoles du monde associatif assureront la distribution des plateaux repas élaborés avec des produits du terroir.

Le parcours continuera en direction du musée Milcendeau avant de rejoindre Saint-Jean-de-Monts.

Un appel aux bénévoles est lancé
pour cette 17^e édition de VÉLOCÉANE
Contact : Bernard CROCHET ☎ 06 68 84 32 12



DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
DÉPART : SAINT-JEAN-DE-MONTS SOULLANS

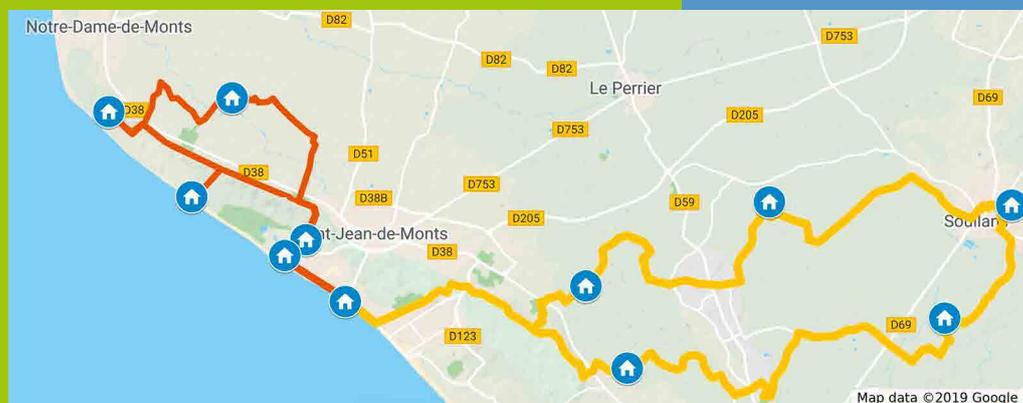
vélocéane

SUR LES CHEMINS DE L'AVENTURE

Boucles à vélo
Repas et animations

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE LE 1^{ER} AOÛT www.veloceane.fr

Vie n d i è r e d e s i l l e s



CONCERT GYPSY COOKER
LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE
à l'église Saint-Hilaire de SOULLANS

Dans le cadre de la 5^e Saison



Répertoire des Associations

Associations culturelles

Atelier des petits points soullandais	Mme DEMARET Stéphanie	6, rue des Bleuets steffychtinange@gmail.com	06 86 47 07 16
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19, Chemin des Landes mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr	06 60 90 70 30
Chant'en danse	Mme GIRARD Liliane	40, rue des Ormes liliane-girard@laposte.net	02 51 93 36 61
Club philatélique	M. QUEHEN Bernard	32, rue Charles Milcendeau vigrebo@gmail.com	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	2, chemin du Grand Bois jumelage.soullansledesma@gmail.com	06 83 37 04 27
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4, rue de Prévoirie easfburkinafaso@free.fr	02 51 93 36 87
Échiquier du Marais	M. LANDOIS Nicolas	30, chemin de Moscou	06 22 62 51 16
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	Les Esseppes - 2, route des Sables showaucoeur@aliceadsl.fr showaucoeur.fr	06 62 33 27 06 02 51 35 27 06
La Bibliothèque soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3, rue du Pressoir	02 51 35 19 11
La Ningle des Poètes	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard philippe.letouche@orange.fr	02 51 35 68 62 06 43 74 74 73
Les Amis du Musée Milcendeau	M. GUILLET Benoist	36, chemin des Landes bguillet@yahoo.fr	02 28 10 33 17
LesArts	Mme GUITTONNEAU Isabelle	73, chemin du Bas Marais www.facebook.com/lesartssoullans/	06 33 64 44 65
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7, chemin de Brécard martinelacale@orange.fr	02 51 49 18 34
Les Peintres du Marais Challans	M. LECLERC Jean-Pierre	63, route de Pierre Levée lespeintresdumarais85@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr	06 59 46 94 04 02 51 35 38 75
Les Tréteaux soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32, rue des Ormes http://facebook.fr/lestreteauxsoullandais lestreteauxsoullandais85@gmail.com	02 51 49 32 97 07 82 07 81 28
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94, route de Challans sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr	06 68 84 32 12
Soullans Cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18, rue de Nantes yvette.garel@sfr.fr	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73
Soullans pour le plaisir	M. SAINTOT Gilles	174, route de Saint Gilles soullanspourleplaisir@orange.fr	06 20 83 25 52
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5, chemin du Bois Ménard vocalise85@gmail.com www.vocali85.com	02 51 35 68 62
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2, rue de la Rive zamtrad@laposte.net	06 79 27 33 74
Social - Solidarité - 3^e Age			
A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25, rue des Aulnes admr.soullans.leperrier@orange.fr www.admr85.org	02 28 10 34 13
Alcool Assistance - La Croix d'Or Challans	M. LOUERAT Joseph	jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net	06 45 10 83 69 02 51 35 11 27
Amicale des donneurs de sang	Mme CHEVRIER Marie-Joseph	7, chemin des Guignardières dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire	02 51 93 07 16

Association d'assistantes maternelles Les Ptits des Monts	Mme STEVENS Patricia	6, square Saint-Jean Saint-Jean-de-Monts https://www.facebook.com/pages/Les-Ptits-des-Monts	07 71 23 28 11
Club de l'amitié soullandaise	M. COSSAIS Christian	13, rue des Ormes clubamitiesoullandaise@hotmail.com	02 28 10 97 61
Secours Catholique	Mme MIGNE Alette	94, route de la Gare	02 51 35 20 53
Associations scolaires			
Amicale des écoles publiques	M. ARCHAMBAUD Yann	1, rue des Aulnes aepsoullans@gmail.com	02 28 10 55 21 06 75 21 13 24
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11, rue du Chai	
La Jeunesse Soullandaise	Mme BRUGIÈRE Laëtitia	lajeunessesoullandaise85300@gmail.com	
O.G.E.C.	M. MOUSSEAU Brice	53, chemin du Bois Ménard delphineetbrice@orange.fr	06 99 44 54 84
Associations sportives			
Amicale des boulistes	M. CHEVRIER André	7, chemin des Guignardières bouliste.soullans-riez@sfr.fr	02 51 93 07 16
Basket - Hirondelles soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2, route du Soullandeu hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub	02 51 39 70 63
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26, chemin du Moulin Neuf danseadeux.soullans@gmail.com	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	26, rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller associationdanses2000@gmail.com	02 51 55 52 65 06 21 39 26 97
Football Hirondelles soullandaises	M. BLANDINEAU Stéphane	44, chemin du Bois Ménard blandineau.stephane@bbox.fr hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com facebook : hirondellessoullandaisesfoot	06 42 17 62 67
Gymnastique soullandaise	Mme PAGEAU Dominique	291, route du Soullandeu gym.soullans@orange.fr	06 15 58 36 74
Pétanque soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24, chemin de la Braconne petanque.soullandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://www.petanquesoullandaise.fr	06 82 33 06 37 02 51 58 89 09
Soullans Urban Football Team	M. BARRÉ Julien	12 impasse du Fief du Pâtis - Challans julien.helene85@live.fr https://fr-fr.facebook.com/soullansfutsal/ soullans-futsal.footeo.com	06 20 99 60 80
Tennis club soullandais	M. GRIT Cyrille	32, chemin du Parc cyrille.grit@wanadoo.fr tennisclubsoullans@orange.fr	06 17 46 79 03
Divers			
A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70, route du Perrier chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr	06 85 57 92 90 09 50 65 79 83
Amicale de pêche soullandaise	M. GUYON Bernard	69, route des Sables http://pecheursoullandais.e-monsite.com	06 18 64 24 33
Société chasse "La maraîchine"	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78
Société chasse "La biche soullandaise"	M. TESSIER Albert	133, route des Borgnières	02 51 35 24 79 06 56 89 02 68
Société chasse "L'amicale paysanne"	M. PONTOIZEAU Denis	28, rue des Tilleuls	06 03 68 94 61
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78

Etat civil

Seuls les avis de naissance et de mariage, pour lesquels un accord a été donné, sont publiés dans le bulletin municipal.

→ NAISSANCES

Nombre de naissances : 19 (au 20 juin 2019)

1 novembre 2018

GRONDIN Rose

130, route des Borgnères

27 décembre 2018

PRESSAC Alix

249, route du Soullandeau

9 janvier 2019

VEILLET Timothé

30 bis, rue des Ormes

4 février 2019

DE AZEVEDO Sandro

20, chemin des Rouches

19, février 2019

VOISIN Margaux

102, chemin de la Roche aux Chats

21 février 2019

JAUFFRIT Victor

7, rue des Coquelicots

5 mars 2019

ARNAUD Ethan

15, rue des Peupliers

18 avril 2019

THOMAZEAU Juliette

57, Chemin de Bel Air

31 mai 2019

BOUILLAUD Mia

6, rue des Iris

5 juin 2019

GARGOUIL Giulia

9, rue du Marais Breton



→ MARIAGES

Nombre de mariages : 6 (au 20 juin 2019)

30 mars 2019

GUITTONNEAU Aurélie et GUYON Olivier

35, chemin de Heurtevent

8 juin 2019

HÉMARD Cécile et RICOUL Pierre-Yves

1, rue de Lattre de Tassigny



→ DÉCÈS

Nombre de mariages : 32 (au 20 juin 2019)

18 novembre 2018

Mme DENIMAL Jocelyne – 72 ans

3 Bis, route du Perrier

23 novembre 2018

M. PAJOT Joseph – 86 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

24 novembre 2018

M. DURAND Dominique – 66 ans

19, chemin des Landes

28 novembre 2018

Mme NOUËL Sylvette – 65 ans

6, rue de Prévoirie

5 décembre 2018

Mme CROCHET Renée – 80 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

18 décembre 2018

M. PRUVOST Jacques – 52 ans

21, rue des Aulnes

19 décembre 2018

Mme CARRARA Lucette – 92 ans

10, impasse des Érables

21 décembre 2018

M. RENAUD Joseph – 70 ans

10, chemin du Parc

22 décembre 2018

M. CHAILLOT Elie – 99 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

4 janvier 2019

M. DEVIGNE Guy – 80 ans

4, rue du Château d'Eau

4 janvier 2019

M. GUILBAUD Henri – 97 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

10 janvier 2019

M. FRUGIER François – 80 ans

96, route du Perrier

11 janvier 2019

Mme GRONDIN Marie – 105 ans

2, chemin de Brécharid

15 janvier 2019

M. BOURMAUD Roger – 81 ans

117, chemin des Ores

27 janvier 2019

Mme MALHERBE Pierrette - 75 ans

6, rue du Commandant Guilbaud

3 février 2019

M. RABALLAND Jean – 84 ans

35, chemin des Ores

19 février 2019

M. GAY Jean-Charles - 68 ans

35, chemin de Bel Air

21 février 2019

Mme BESSON Yvette – 84 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

10 mars 2019

M. FUCHS Helmut – 77 ans

28, chemin de Moscou

21 mars 2019

M. DURAND Christian – 98 ans

47, route de Massotté

22 mars 2019

Mme SCHRICKE Nathalie – 52 ans

10, chemin de Massotté

23 mars 2019

M. CHABOT Gaston – 93 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

27 mars 2019

M. MAURIN Jean-Luc – 64 ans

82, chemin de la Roche aux Chats

10 avril 2019

M. JOLLY Elie – 94 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

13 avril 2019

M. BESSEAU Marcel – 65 ans

68, route des Sables

13 avril 2019

M. LEPAROUX Albert – 97 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

18 avril 2019

M. DUROYON Jean-Jacques – 69 ans

261, route de Saint-Gilles

25 avril 2019

Mme SORET Hélène – 91 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

2 mai 2019

Mme VRIGNAUD Rosella – 89 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

20 mai 2019

Mme MANIETTE Alice – 86 ans

13, rue des Olivettes

13 juin 2019

M. MÉRIEAU Ludovic – 35 ans

42, route de Challans

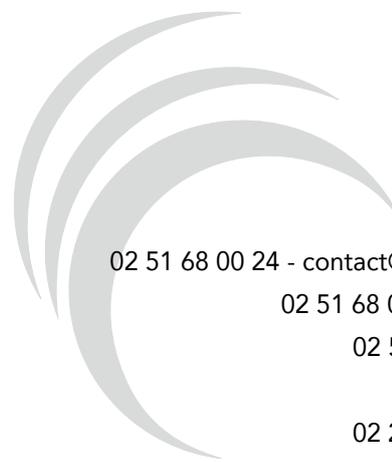
17 juin 2019

M. BRANGER Alain – 71 ans

67, route de la Pierre Levée



Adresses utiles



Services publics

- **MAIRIE** Rue de l'Océan 02 51 68 00 24 - contact@soullans.fr
- **POMPIERS CHALLANS** 02 51 68 06 90 ou 18
- **GENDARMERIE ST-JEAN-DE-MONTS** 02 51 58 01 44
- **BUREAU DE POSTE** 2 rue Charles Milcendeau 3631
- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** Place Jean Yole 02 28 17 26 83
- **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES** Boulevard Albert Schweitzer – 85300 Challans 02 51 49 54 00

Culte

- **PRESBYTÈRE** M. l'Abbé ROULLIÈRE 02 51 68 23 74
12 rue Pierre Monnier - 85300 Challans

Ecoles

- **ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE** Mme PÉRAULT-ROUSSEAU - Rue du Saule Creux 02 51 68 37 02
- **ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE** Mme FAYET - Rue de l'École 02 51 68 01 95
- **ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX MATERNELLE ET PRIMAIRE** M. MAUDET - 19 rue du Marais Breton 02 51 93 14 13

Santé - Social

- **A.D.M.R.** Secrétariat - Rue des Anciens Combattants 02 28 10 34 13
- **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE** Mme DOUILLARD - Saint-Jean-de-Monts 02 51 59 16 96
- **EHPAD LES CHÂTAIGNIERS** Rue de l'Égalité 02 51 49 08 30
- **CHIRURGIENS DENTISTES**
 - M. RIVIÈRE - 11 rue du Château d'Eau 02 51 68 52 38
 - Mme GABARD - 11 rue de Château d'Eau 02 51 68 52 38
 - Mmes GROLIER, BOURON et COQUILLON 02 51 68 05 01
Maison médicale - 10 place de Gaulle
 - Mmes BULTEAU et DEVILLERS 02 28 10 39 88
Maison médicale - 10 place de Gaulle
 - Mme MAUDOUX - 8 rue de l'École 02 51 49 20 26
 - Mme DESPEGHEL - 8 rue de l'École 06 03 94 98 57
- **KINÉSITHÉRAPEUTES**
 - M. BERRUEL - 3 rue de l'Océan 02 51 68 17 40
 - M. LARDIÈRE et Mmes HÉMARD et ROLLAND 02 28 10 33 59
2 place de Ledesma
- **MÉDECINS**
 - Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina 02 51 68 00 20
Maison médicale - 10 place de Gaulle
 - Dr ANTALUCA-OBEYA Simona 02 51 68 74 02
Maison médicale - 10 place de Gaulle
- **ORTHOPHONISTE** Mme GABORIEAU - 11 rue du Château d'Eau 02 51 68 89 14
- **OSTÉOPATHE** Mme CHABEAUD 09 86 61 97 31
Maison médicale - 10 place de Gaulle 06 66 01 23 24
- **PÉDICURE - PODOLOGUE** Mme BESSONNET - Maison médicale - 10 place de Gaulle 02 51 93 34 91
- **PHARMACIE** Mme DAHERON - 5 place Jean Yole 02 51 68 01 40

Divers

- **ACCUEIL DE LOISIRS** Mme REVOL - 14 rue de l'École 02 51 55 11 66
- **MUSÉE** Musée Charles MILCENDEAU - Le Bois Durand 02 51 35 03 84
- **TAXI - AMBULANCE** M. TANCRAÏ Frédéric - 7 impasse de Heurtevent 02 51 68 08 61
- **TAXI** M. et Mme VACHON Yoann – Taxi'Yo 02 28 17 02 73
- **NAVETTE CHALLANS** Transport à la demande 06 31 27 22 34



Mairie de Soullans
Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS - Tél. 02 51 68 00 24
Site internet : www.soullans.fr
Adresse mail : contact@soullans.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SOULLANS :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 le samedi
Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.